

Discipline / épreuve	Type d'épreuve	Calendrier	Coefficient	Elèves qui sont en 1e en 2020/2021
1e				
Histoire et géographie - EC1	Épreuve commune	mars	1,66	note remplacée par la moyenne annuelle
Langue vivante A - EC1 (écrit)	Épreuve commune	mars	1,66	note remplacée par la moyenne annuelle
Langue vivante B - EC1 (écrit)	Épreuve commune	mars	1,66	note remplacée par la moyenne annuelle
Histoire et géographie - EC2	Épreuve commune	mai / juin	1,66	note remplacée par la moyenne annuelle
Langue vivante A - EC2 (écrit)	Épreuve commune	mai / juin	1,66	note remplacée par la moyenne annuelle
Langue vivante B - EC2 (écrit)	Épreuve commune	mai / juin	1,66	note remplacée par la moyenne annuelle
Enseignement scientifique - EC2	Épreuve commune	mai / juin	2,5	note remplacée par la moyenne annuelle
Spécialité non poursuivie - EC2	Épreuve commune	mai / juin	5	note remplacée par la moyenne annuelle
Français oral	Épreuve terminale	juin	5	épreuve maintenue
Français écrit	Épreuve terminale	juin	5	épreuve maintenue
Évaluation chiffrée annuelle des résultats de toutes les matières de 1e	Contrôle continu*	année	5	Contrôle continu*
Te				
Histoire et géographie - EC3	Épreuve commune	mai / juin	1,66	
Langue vivante A - EC3 (oral et écrit)	Épreuve commune	mai / juin	1,66	
Langue vivante B - EC3 (oral et écrit)	Épreuve commune	mai / juin	1,66	
Enseignement scientifique - EC2	Épreuve commune	mai / juin	2,5	
Enseignement de spécialité 1 - épreuve écrite	Épreuve terminale	mars	16	
Enseignement de spécialité 2 - épreuve écrite	Épreuve terminale	mars	16	
Philosophie	Épreuve terminale	juin	8	
Grand oral	Épreuve terminale	juin	10	
EPS	Contrôle continu	année	5	
Évaluation chiffrée annuelle des résultats de toutes les matières de Te	Contrôle continu*	année	5	Contrôle continu*
TOTAL			100	
Remarques				
*Options	Les enseignements optionnels comptent comme les autres disciplines dans la moyenne du bulletin scolaire.			
*Bonus LCA	Si la moyenne de 1e et de Tle est supérieure à 10, on multiplie par 3 les points au-dessus de 10 pour les ajouter au total des points obtenus au baccalauréat.			
Harmonisation	Un travail d'harmonisation sera effectué à la fin de l'année pour assurer l'égalité de traitement des candidats. Ce travail pourra aboutir à la baisse ou à la hausse des notes moyennes issues des bulletins de l'année scolaire 2020-2021 pour les enseignements communs qui auraient dû faire l'objet d'une évaluation commune et pour les enseignements de spécialité. Le jury du baccalauréat pourra décider, pendant sa délibération, d'attribuer des points supplémentaires aux candidats.			